

"CARE²" : PRENDRE SOIN au carré.

Le "CARE", c'est le "prendre soin". Et prendre soin de ceux qui prennent soin, c'est le "care" au carré (care²).

Car au moment où la question va décidément se poser, les professionnels reconnaîtront le message :

Cela ne sert à rien de proclamer l'importance du "prendre soin", si l'on ne voit pas que cela suppose de prendre ensemble soin de ceux qui prennent soin.

C'est un enjeu des temps actuels. Les professionnels le savent, même s'ils craignent parfois de passer pour des corporatistes, d'avoir l'air d'installer leur souverain bien avant le bien de ceux dont ils prennent soin.

Or, ne l'oublions pas, les qualifications, compétences, statuts, rôles et fonctions ont une simple raison d'être : créer les conditions particulières qui garantissent qu'à la longue on réponde ensemble correctement au bien des personnes servies (accompagnées, accueillies).

Dans ce sens, une "convention collective" n'est pas un simple recueil des conditions de travail. C'est une base pour garantir le "prendre soin" en organisant le "prendre soin de ceux qui prennent soin".

Cela crée des obligations professionnelles, notamment bien sûr d'assurer le prendre soin au jour le jour.

Et aussi celle d'assumer la conception même du "care" en acceptant de la partager avec les usagers et leurs représentants. Le "care" c'est avant tout "ensemble".

SUR LE VIF